

DorotheePare

De: contact
Envoyé: vendredi 18 mai 2018 10:31
À: DorotheePare
Objet: TR: Arrêt du projet PLU de Manoncourt /Avis CCPSV

De : Frédéric Deruy <amenagement@cc-seletvermois.fr>
Envoyé : vendredi 18 mai 2018 10:17
À : contact <contact@esterr.fr>; Eric LE PERU <eric.leperu@free.fr>; mairie.de.manoncourt.en.vermois <mairie.de.manoncourt.en.vermois@orange.fr>
Cc : CCSV, Delphine <delphinevandeville@cc-seletvermois.fr>; David FISCHER <maire@ville-dombasle.fr>; mairie.sommerviller@gmail.com
Objet : Arrêt du projet PLU de Manoncourt /Avis CCPSV

Monsieur le Maire,

Globalement, l'examen de votre projet de PLU n'appelle pas de remarque particulière tant sur le fond que sur la forme.

Les objectifs de production de logements sont respectés et compatibles avec le SCOT et le PLH Intercommunal. Il est ainsi à noter 2 zones en renouvellement urbain en lieu et place d'activités agricoles pressenties à la délocalisation.

Aussi, un troisième site dit "allée des Saules" est prévu à moyen terme. Pour notre part, ce projet peut être considéré comme du renouvellement urbain de par sa localisation, ses caractéristiques et son aspect réglementaire.

Enfin, une attention particulière devra être menée concernant le potentiel de dents creuses à prioriser dès que possible.

Par conséquent, la Communauté de communes rend un avis favorable sur votre projet.

En parallèle, un courrier vous est envoyé à cet effet.

Bien à vous

Frédéric DERUY
Aménagement du territoire
Communauté de communes des Pays du sel et du Vermois
3, rue du Canal - 54210 ST NICOLAS DE PORT
Tél (standard) : 03.83.45.23.32
Tél (poste) : 03.83.45.84.43 / 06.10.13.86.90
fredericderuy@cc-seletvermois.fr
amenagement@cc-seletvermois.fr